

S O M M A I R E

Le dossier	1/2/3
La Mairie	4/5
c-à-brac	5
Le Conseil	6/7
BD	6
Au-delà des thuyas	8
Calendrier des manifestations	8

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

23 janvier 2006
(parution fin mars).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
**Olivier Foëx
Catherine Graf
Danielle Jaques Walder
Françoise Joliat
René Lindenmeyer
Lillia Marini
Christophe Peretti**

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
JH Impression

l'édito

Nos aînés dans le cadre de la politique sociale

Le nombre des personnes âgées et leur proportion dans l'ensemble de la population sont en constante

augmentation. Cette évolution est positive, mais nécessite de la part des collectivités publiques la prise en compte de nouvelles tâches pour la société.

A tous les niveaux de l'Etat et dans tous les domaines de notre vie publique, les aînés constituent des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels de poids. Nous comptons à Confignon 464 personnes de plus de 65 ans au 31 décembre 2004, soit 13,9% de la population.

Le savoir-faire et les expériences acquises par nos aînés dans de multiples domaines d'activité apportent à toutes les générations une contribution et une aide à la décision ainsi qu'un enrichissement.

La Commune de Confignon mène depuis plusieurs années une politique qui est liée à son développement démographique, l'objectif étant de couvrir les besoins de la population au fur et à mesure.

Nous avons développé en priorité toute la partie de la Petite enfance

pour offrir ainsi aux familles 60 places de crèche, soit l'accueil de plus de 75 enfants par jour.

En collaboration avec le groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP), la Commune répond aux besoins des familles en dehors des heures d'école.

L'association des restaurants scolaires complète cette offre en servant tous les jours près de 80 repas, nombre qui devrait augmenter sensiblement ces prochains mois.

Pour les adolescents et les jeunes, un contrat de prestations avec la Fondation d'animation sociale (FAS'e) permet de couvrir les besoins en locaux d'accueil libre ou en gestion accompagnée, ainsi que le travail de prévention hors murs.

Depuis une année, les autorités communales mènent une nouvelle réflexion quant à la mise en place d'une politique sociale intergénérationnelle. Cette démarche vise à permettre une mise à disposition de services ou de prestations pour la population dans des activités spécifiques à chaque génération ou englobant toutes les générations.

Dans cette réflexion, les activités

pour nos aînés et leurs besoins sont pris en compte et un état de la situation a été établi. Des comparaisons et évaluations avec d'autres communes ont été effectuées.

De plus, la commission sociale a reçu récemment l'association des aînés du Coteau de Bernex-Confignon pour un échange d'idées. A cette occasion, l'association a présenté les multiples possibilités offertes aux membres tant dans l'organisation d'excursions et de voyages que dans la formation continue et la santé (cours d'informatique - gym seniors).

D'ici à quelques mois, outre les réunions, repas, visites ou rencontres annuelles déjà existantes, la Commune prépare d'autres actions ou activités ciblées sur nos aînés.

Pour conclure, la politique sociale communale prend en compte les besoins de tous les groupes de notre population au fur et à mesure qu'ils apparaissent. A l'inverse, nous souhaitons aussi que chaque groupe assume sa responsabilité envers la société.

Gabriel PRAZ, Maire
Conseiller administratif
délégué aux affaires sociales

Les aînés

Le nombre de personnes qui atteignent un âge très avancé augmente avec l'allongement de l'espérance de vie. On suppose que l'espérance de vie moyenne des hommes passera de 76,5 ans en 2000 à 79,5 ans en 2060 (estimation minimale), voire à 85,5 ans (estimation maximale). Pour les femmes, on s'attend à une augmentation de 82,5 ans à 85,0 ans au minimum, voire à 90,0 ans au maximum. La probabilité de vivre vieux dépend autant de facteurs génétiques que sociaux (bonne formation, revenu élevé, bonnes relations sociales, bonnes habitudes alimentaires et activité physique).

De manière générale, aujourd'hui, les personnes âgées restent plus longtemps en bonne santé et leur bien-être psychique

est meilleur. Un grand nombre d'entre elles peut continuer d'avoir une vie autonome : presque quatre cinquièmes des personnes entre 85 et 89 ans mènent toujours une vie indépendante et deux tiers des plus de 90 ans sont encore en mesure de vivre de manière autonome. Seules 40% des personnes âgées ayant besoin d'assistance vivent actuellement dans des institutions de soins. Les 60% restants vivent à domicile grâce à l'aide de leurs proches et des services à domicile. "L'aide informelle" est apportée le plus souvent par des proches.

Plusieurs structures d'accueil pour personnes âgées sont implantées sur le territoire de Confignon. L'EMS Beaugard a fait l'objet d'un article dans notre pré-

dossier

Le saviez-vous ?

A Confignon en 2005 :

Nombre d'habitants :	3'327
Nombre de personnes de + 65 ans :	464
Nombre de personnes de 90 ans :	5
Nombre de personnes de 100 ans :	1



suite en page 2

dossier

Les aînés

suite de la page 2

Il peut aussi arriver que le CASS n'ait pas les moyens légaux de répondre à la demande d'une personne, qu'il la réoriente vers la Commune, qui peut alors imaginer des aides ponctuelles ciblées pour répondre à des besoins concrets (paiement de primes d'assurance maladie, échéance d'une dette, etc.)

2. une politique sociale communautaire gérée par la Commune : celle-ci consiste en la mise à disposition d'un certain nombre de services, dont un des objectifs principaux est certainement la lutte contre l'isolement et le maintien du lien social.

Parmi ces services, on peut citer le repas annuel pour les personnes en âge AVS, les visites de Noël que font les élus communaux aux aînés de plus de 80 ans, les réunions organisées pour les personnes fêtant leurs 90 ou leurs 100 ans. De plus, la Commune verse une subvention au Club des aînés (voir l'article sur cette société dans le No. 38).

La Commune verse aussi une allocation communale complémentaire de Fr. 2'250.- par an aux personnes bénéficiant de prestations complémentaires de l'Office Cantonal des Personnes Agées (OCPA, cf. www.geneve.ch/social/ocpa).

La commission sociale se préoccupe des prestations utiles aux aînés de la commune. Une petite enquête faite lors d'un repas des aînés réunissant 180 personnes a permis de mettre en évidence les éléments

50 ans de mariage et plus, que de temps passé ensemble !

Le 2 septembre dernier, 25 couples de notre commune ont fêté ensemble un anniversaire peu commun.

Pour la première fois dans la commune, le Conseil administratif avait choisi de réunir tous les couples confignonais ayant 50 ans de mariage et plus. Réunis à la salle communale, ces heureux couples ont profité de cette occasion pour faire plus ample connaissance et évoquer leurs souvenirs.

Nous ne pouvons énumérer, dans ces colonnes, les noms de tous les participants, mais il est à relever que Mme et M. Gilbert Wiedmer venaient de fêter leurs 61 ans de mariage, belle longévité à notre époque !

Dorénavant, rendez-vous est pris avec les couples qui fêtent leurs 50, 55 et 60 ans de mariage. Espérons qu'ils seront nombreux !



suivants : 68 aînés connaissaient l'existence du Club des Aînés et 17 disaient y avoir adhéré ; 58 personnes déclaraient qu'elles participeraient à des activités récréatives si on les leur proposait, 6 avouaient avoir de la peine à se déplacer pour faire leurs courses ou aller chez le médecin et 28 pensaient qu'une aide concrète à ces déplacements serait utile ; plusieurs personnes se trouvaient en difficulté pour remplir des formulaires officiels (déclaration d'impôts par exemple) et 20 d'entre elles auraient volontiers accepté une aide dans ce domaine.

Sur la base de cette enquête, la commission réfléchit à la possibilité de créer une structure appropriée pour répondre à ces besoins.

De plus, une rencontre avec le Club des Aînés a permis de mettre clairement en évidence la nécessité d'une aide à la formation continue, gage d'une mobilité d'esprit et d'une réponse plus adéquate aux problèmes quotidiens. Si des cours d'anglais ou d'informatique, des cours de gym senior existent déjà, si certains spectacles ou certaines excursions sont offerts à prix ré-

Achats sur Internet

Actuellement, il est possible d'acheter tout et n'importe quoi via Internet ! La panoplie des articles disponibles est quasiment infinie, l'utilisation de cet outil de communication nous donnant la possibilité d'accéder à des données se trouvant partout dans le monde.

Pour nos aînés, un des confort que peut apporter Internet est, entre autres, la possibilité de se faire livrer à domicile des produits de première nécessité. Cela est particulièrement intéressant pour des personnes à mobilité réduite. Le corollaire de ce confort est la nécessité d'avoir un minimum de connaissances en informatique et le matériel nécessaire à l'établissement d'une communication via la ligne téléphonique.

Si effectivement, pour quelqu'un qui est habitué à son utilisation, Internet est facile d'accès, pour une personne qui débute sur un ordinateur, la tâche peut rapidement devenir fastidieuse. C'est pourquoi il est conseillé, au début en tout cas, de se faire aider par quelqu'un qui a de l'expérience dans l'utilisation de ce type d'outils. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur, d'un modem (boîtier permettant de relier l'ordinateur à la ligne téléphonique) et d'une imprimante.

Le but de cet article n'étant pas de dispenser un cours d'informatique, nous passerons allègrement sur la manière de configurer ces machines pour qu'il soit possible d'être connecté au reste du monde !!!

En ce qui concerne les commissions classiques, les deux principaux distributeurs suisses proposent des sites d'achat en ligne. Il s'agit de la Migros (www.leshop.ch) et de la COOP (www.coop.ch).

L'utilisation de ces deux portails est facile et ne nécessite pas de connaissances particulières.

Pour tout ce qui est de l'acquisition d'articles autres que le panier de la ménagère, le choix est tellement grand qu'il n'est absolument pas possible de tenter une quelconque énumération dans le cadre de ces colonnes.

Certains sites, cependant, jouent le rôle de supermarché de l'achat et rassemblent plusieurs types de fournisseurs ou de fournitures. En voici quelques-uns, sans volonté ni d'être exhaustif, ni d'effectuer un classement préférentiel. Il y a :

www.manitoo.ch, www.ricardo.ch (site de vente aux enchères), www.bonasavoir.ch, www.icom-info.ch/romandie/, etc.

En général, ces sites (commerces) vous demandent de choisir un ou plusieurs articles, ce qui les met dans une "corbeille" virtuelle, et à la fin de vos achats, vous devez passer à la caisse via un paiement par carte de crédit ou carte bancaire. Dès cet instant, il est fondamental de bien vérifier que vous êtes sur un site dont la sécurité est garantie. N'inscrivez le numéro de votre carte de crédit que si vous êtes certain d'être dans la séquence de paiement de votre fournisseur. Il ne faut en aucun cas divulguer le numéro de votre carte de crédit par le biais d'un message électronique.

Votre paiement étant maintenant enregistré, il ne vous reste plus qu'à attendre un jour ou deux pour que votre commande soit livrée, et un peu plus pour que votre carte de crédit soit débitée !!!

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne chance dans votre voyage virtuel sur la toile de l'Internet.

pour la commission sociale :
Samuel Dunant, conseiller municipal

duits pour les retraités, leur coût reste cependant souvent encore trop élevé pour que tout le monde puisse y participer.

Deux services nouvellement mis en place par la Mairie peuvent également être utiles aux aînés : la mise à disposition de deux **cartes journalières CFF** au prix de 35 francs et la **voiture Mobility** (abonnement) mise à disposition selon les modalités faisant l'objet d'un article dans la présente édition.

Gabriel Praz, Maire, Conseiller administratif délégué aux affaires sociales

Apéritif communal

Le prochain apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu le **vendredi 13 janvier 2006 à 19h**.

Ce sera l'occasion d'être informé de la politique communale, d'accueillir les nouveaux habitants, de décerner le "Coup de chapeau", de recevoir les nouveaux Confédérés, puis de bavarder et de passer un bon moment ensemble.

Réservez déjà cette date et venez nombreux à la Salle communale ce soir-là !

Horaires de fermeture de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la **Mairie sera fermée du vendredi 23 décembre 2005 à midi au mardi 3 janvier 2006**.

Les services réouvriront au public le **mardi 3 janvier 2006 à 9 heures**.

Excellentes fêtes de fin d'année !

Changement de jour de levée des ordures ménagères



La Mairie informe les habitants de la commune que les jours de levée des ordures changent en 2006. Désormais, **les levées se feront les mardis et samedis** uniformément sur toute la commune, nous vous prions donc de bien vouloir sortir les conteneurs la veille au soir.

Vous remerciant de prendre bonne note de ce changement et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Mairie

Les aînés

dossier

suite de la page 1 cédente édition (N° 38). Une autre structure accueille des personnes âgées à la journée :

Foyer de jour Butini

Le foyer de jour Butini est situé au cœur du vieux village d'Onex, au rez-de-chaussée d'une maison de maître ouvrant sur un magnifique parc qui le relie à l'E.M.S. Butini.

Le foyer de jour accueille des personnes en âge A.V.S. domiciliées principalement dans les communes de Lancy, Onex, Bernex, Confignon et les communes de la Champagne.

Les demandes de prise en charge émanent principalement de l'entourage de la personne (enfants, conjoints), des services d'aide et de soins à domicile, du médecin et des hôpitaux.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00, le foyer de jour Butini est un lieu d'accueil et de soutien psychosocial. Il participe, en complémentarité avec les soins à domicile, à la politique globale du maintien à domicile des personnes âgées. La mission du foyer de jour est de permettre aux personnes qui le fréquentent de conserver leur autonomie, de développer un mieux-être, de soutenir et de décharger la famille, de prendre le relais des prestations hospitalières et de familiariser à la vie communautaire dans la perspective d'un éventuel placement en E.M.S. L'équipe est composée d'un médecin répondant, d'une infirmière à 100%, de deux animatrices et de deux aides animatrices à temps partiel ainsi que d'un chauffeur.

La fréquentation journalière est de 13 à 14 personnes (50 à 60 personnes par semaine), la moyenne d'âge est de 82 ans. La journée coûte CHF 40.-. Les personnes bénéficiant de prestations de l'O.C.P.A. peuvent obtenir une participation financière de cet organisme. Ce prix comprend l'accompagnement médico-social, le petit déjeuner, le repas de midi, la collation de l'après-midi, les activités et le transport.

La journée au foyer est rythmée par différentes activités. Celles-ci permettent de maintenir ou de stimuler les facultés intellectuelles et la mémoire afin d'exploiter les ressources existantes, de favoriser la communication entre les personnes afin de créer un réseau relationnel qui aide à vivre le quotidien, de combattre la solitude et d'accroître les capacités d'expression et de créativité afin de donner une image valorisante à la personne âgée. Ces activités sont diversifiées, elles se font en groupe ou individuellement. Le matin, il s'agit d'ateliers de lecture et de discussions autour du journal, de cuisine, de gymnastique et de travaux manuels. L'après-midi, ce sont des activités intellectuelles ludiques ou récréatives (excursions dans la nature, sorties au restaurant, etc.).

Mme Blineau
Infirmière
Responsable du foyer de jour

Enfin, un appartement communautaire vient de s'ouvrir dans le quartier de Cressy :

Le logement pour les aînés.

Qu'est ce que le logement INTI ?

A Confignon, sur Cressy, se trouve une coopérative de dix-neuf logements, dont un communautaire qui comprend cinq chambres privées donnant sur une cuisine, une salle à manger et un salon communs. Géré par "Pro-Senectute", il est destiné à des personnes âgées, valides mais isolées. L'immeuble comprend des salles communes conçues de manière à favoriser les échanges entre locataires, en particulier entre les plus jeunes et les plus âgés.

Qu'est ce que PRO SENECTUTE ?

C'est la plus grande organisation privée de Suisse qui se consacre aux seniors.

- Elle conseille gratuitement les personnes âgées et leurs proches.
- Elle soutient les seniors confrontés à des problèmes financiers.
- Elle fournit des prestations de service permettant aux personnes de vivre le plus longtemps possible chez elles.
- Elle propose de nombreux cours de formation, différents sports, des manifestations et des rencontres.

Pro Senectute pour le canton de Genève :
4 rue de la Maladière, 1205 Genève,
022.807.05.65

www.pro-senectute.ch/f/index.cfm

pour la commission sociale :

Catherine Graf, conseillère municipale

"Les personnes d'un âge très avancé qui se souviennent d'un passé lointain sont de précieux témoins du temps qui passe. Il n'en demeure pas moins que les événements ayant fortement marqué leur vie sont le plus souvent très lointains : la Suisse de leur enfance était encore rurale avec de petites villes et elles ont grandi souvent dans des milieux ruraux ou ouvriers traditionnels. De nombreux octogénaires et nonagénaires ont connu la pauvreté, ont été dans le besoin et ont eu une "enfance difficile", ce qui influence encore aujourd'hui leur degré de joie de vivre. Dans ce contexte, beaucoup de femmes très âgées, mais aussi certains hommes très âgés n'ont pas pu suivre une formation pour des raisons financières et n'ont donc connu que des salaires bas. C'est pourquoi beaucoup de personnes très âgées sont moins bien assurées financièrement que les générations suivantes." (Le grand âge : évolution démographique, état de santé et comportements sociaux; François HOPFLINGER, docteur en sociologie, professeur, directeur de recherches à l'Institut universitaire d'âge et Générations à Ston(INAG)).

Les grands-parents dans notre société

Aîné : Personne qui est née en premier.

Ancêtre : Personne qui est à l'origine d'une famille.

Martine Segalon, ethnologue, professeur à l'Université de Paris X, a donné une conférence en juin 2005 et elle disait :

"Les grands-parents ont été longtemps *"les grands oubliés de la famille"*. La sociologie de la famille s'est longtemps centrée sur le couple. La sociologie de la vieillesse se concentrait sur les coûts de la vieillesse. Son émergence est liée à un ensemble de faits démographiques, économiques, sociaux et culturels qui portent en avant une nouvelle figure dans l'arbre de la parenté. Enfants de mai 68, ces nouveaux grands-parents ne portent plus les stigmates de la vieillesse. Ils sont dynamiques, en bonne santé, et disposent pour l'instant de revenus relativement confortables. Plusieurs enquêtes récentes montrent que la position des grands-parents est très valorisée aujourd'hui et que les grands-parents des deux sexes s'investissent massivement dans la garde de leurs petits-enfants, si un ensemble de conditions sont réunies."

pour la commission sociale : **Catherine Graf**, conseillère municipale

Que fait la Commune lorsqu'une personne âgée vient frapper à sa porte ?

A Genève, la politique sociale en matière de personnes âgées repose sur deux piliers complémentaires :

1. une politique sociale individualisée,

Ce qu'il en est près de chez nous ?

La plupart des aînés auront un jour la chance de devenir grands-parents. Ceux qui le sont déjà décrivent la relation qu'ils ont avec leurs petits-enfants comme chaleureuse et appréciée. Etre grands-parents transforme les relations avec leurs propres enfants et bien que ce rôle ait un aspect traditionnel, il a beaucoup évolué.

Les gens vivent de plus en plus longtemps et peuvent passer la moitié de leur vie comme grands-parents et espérer devenir arrière-grands-parents. La plupart travaillent encore, ils ont donc des intérêts plus larges et plus variés, plus d'énergie et sont en mesure de partager leurs expériences avec leurs petits-enfants.

De plus en plus d'enfants vivent dans des familles monoparentales, il n'est donc pas rare de voir les grands-parents jouer un rôle actif et stabilisateur auprès de leurs petits-enfants.

Avec l'âge, le rôle des grands-parents évolue et leur échange se transforme au fil du temps : ils vivent différemment leur relation avec un nourrisson, un enfant d'âge primaire, un adolescent et un adulte.

"J'ai trois petits-enfants et une arrière-petite-fille. Avec eux, soit je me sens vieille, soit je me sens jeune, mais une chose est sûre, ils me gardent en forme, mentalement et physiquement", dit une grand-mère de 72 ans.

gérée par le canton, au service de laquelle tous les services sont regroupés dans les CASS. Ainsi, lorsqu'un aîné se voit confronté à un problème concernant sa vie quotidienne ou qu'il fait état d'un souci financier, la Commune l'adresse au CASS implanté à Bernex.

suite en page 3

Centre d'action sociale et de santé (CASS)*

Le Centre d'action sociale et de santé a une antenne qui se trouve à Bernex, où vous pouvez vous présenter ou téléphoner (022 420 40 00). Une secrétaire, tenue au secret professionnel, traitera votre demande. Elle vous orientera soit vers un assistant social, soit auprès du service des infirmières à domicile.

Toute personne ne pouvant assumer seule certaines tâches est assurée de trouver dans ces centres de l'aide pratique telle que :

- accompagnement pour les déplacements, soit pour faire vos courses ou pour vous rendre chez le médecin, le coiffeur etc.,
- aide au lever ou au coucher pour les personnes handicapées,
- soins à domicile,
- garde à domicile; celle-ci permet d'éviter l'hospitalisation pour des soins tels que

perfusions, administration de médicaments par pompe, alimentation par sonde, soins palliatifs; elle débute dès 20h00,

- entretien du ménage et du linge,
- préparation ou livraison du repas de midi dans la matinée.

Toutes ces prestations sont facturées selon un tarif horaire, les soins infirmiers sont remboursés à 90 % par les assurances maladie et si vous avez quelques difficultés financières, il faut vous adresser à l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA), rue de Chêne, tél. 022 849 77 77.

En cas de revenus faibles, l'OCPA alloue un complément aux rentes de l'AVS ou de l'AI, elle ristourne des participations ou des remboursements aux frais médicaux non couverts par l'assurance maladie.

pour la commission sociale :

Catherine Graf, conseillère municipale
*<http://etat.geneve.ch/dass/site/dgacass>

Les suites de la Semaine de la Mobilité de septembre ou la durabilité en mouvement!

La Mairie

Mobility: la Commune participe à votre abonnement... soyez rapides!

Depuis le 1^{er} septembre, une voiture Mobility (catégorie economy) est stationnée près de la Salle communale (Chemin Sous-le-Clos 32). Cette action, réalisée en partenariat avec la Commune, peut également répondre à vos besoins.

Mode d'emploi résumé de ce type de véhicule:

1. devenez membre Mobility,
2. réservez la voiture qui vous convient (sur 1750 véhicules disponibles en Suisse), soit par téléphone, soit par Internet,
3. montez dans le véhicule grâce à votre carte magnétique personnelle,
4. roulez et remettez la voiture à la même place à la fin de votre temps de réservation,
5. payez votre facture périodique détaillée,
6. ne vous occupez de rien d'autre!

Mobility est idéal en combinaison avec d'autres modes de déplacement, dont les transports publics (bus, train).

Les dix premières personnes qui prendront un abonnement annuel chez Mobility bénéficieront d'une participation de CHF 50.- de la Commune au prix total de l'abonnement (abonnement = 290.- ou 190.- si vous avez un abonnement CFF). Sur présentation de votre affiliation à Mobility (carte de membre), vous recevrez les Frs 50.- de participation de la Commune de Confignon à la réception de la Mairie.

Les premiers inscrits seront les bénéficiaires de cette promotion proposée par la Mairie de Confignon à ses habitants exclusivement (NPA 1232) du 9 janvier au 17 mars 2006.

Inscrivez-vous dès que possible et trouvez des informations complémentaires concernant Mobility: dans le prospectus disponible à la Mairie ou directement sur www.mobility.ch/centrale_de_services 24h/24 0848 824 812).

Il s'agit bien en effet de parler des suites des différentes actions engagées à l'occasion de cette semaine de la mobilité, puisque les journées/semaines internationales – si elles visent à mettre en lumière un phénomène particulier – doivent surtout être suivies d'actions congruentes et cohérentes durant toute l'année en regard des objectifs fixés par vos élus.

Voiture Mobility – auto-partage (carsharing)

Le 20 septembre, la Commune de Confignon a inauguré la première voiture Mobility sur territoire genevois (hors Ville de Genève)!

Depuis, quelques usagers privés – en plus de l'administration communale – "empruntent" la voiture rouge stationnée à proximité de la Salle communale et nous espérons pouvoir compter sur l'adhésion prochaine de nouveaux "conducteurs Mobility" pour que ce projet devienne pérenne. En effet, seul un nombre suffisant d'usagers rend le système d'auto-partage viable d'un point de vue économique. Une adhésion à l'association Mobility s'avère désormais encore plus intéressante pour vous, puisque la Commune de Bernex, à son tour, a soutenu l'implantation d'une voiture Mobility devant la Mairie. D'autre part, une autre voiture sera prochainement stationnée dans le quartier de Cressy.

Afin d'encourager rapidement de nouvelles adhésions, la Mairie soutient votre inscription à Mobility (voir ci-contre).

A pied à l'école...

C'est le nom de la Journée Internationale qui a pris place le 21 septembre. Pour que cela continue les autres jours scolaires de l'année, le Pédibus est l'un des moyens de rendre cette bonne résolution durable!

Lignes et arrêts Pédibus de Confignon dès octobre 2005

Sur les quatre lignes inaugurées en septembre 2004, le fonctionnement actuel est le suivant:

La ligne de **Cressy** (rouge) est en attente d'inscriptions (d'enfants mais aussi de parents "conducteurs" et d'une nouvelle personne de contact).

La ligne des **Marais** (bleue) a redémarré courant octobre les lundis, mardis et jeudis à 11h30 et les mêmes jours à 16h.

La ligne **Beauvent-Chapelle** (jaune) part à 11h30 de l'école tous les jours scolaires.

La ligne **Beauvent-poste** (verte) fonctionne tous les matins scolaires (8h et 11h30).

Selon vos propositions et disponibilités,

Itinéraires Pédibus

Ligne Cressy – contact: Lucia Boehm (022 757 45 64)

Départ croisement chemins Carabot et Joseph-Berthet (lampadaire)

2. "immeuble rouge" (à côté de l'hydrante rouge)

3. croisement chemin des Molliers – route de Chancy

Arrivée préau de l'Ecole Jollien

Ligne Marais – contact: Maria Estreich (022 757 67 91)

Départ 16, chemin des Marais (bas des escaliers)

2. 25-25A, route de Soral (avant le passage piéton)

Arrivée préau de l'Ecole Jollien

Ligne Beauvent-Chapelle – contact: Ariane Brugger (022 757 59 76)

Départ Chapelle protestante (vers le chemin piéton)

2. Chemin du Vuillonex 43 (dos d'âne et passage piéton)

3. Entrée de l'école au chemin des Hutins (passage piéton)

Arrivée préau de l'Ecole Jollien

Ligne Beauvent poste – contact: Aline Demeusy (022 777 01 21)

Départ Magasin tabacs-journaux (croisement Vuillonex-Pontverre)

2. Place de la salle communale (vers le panier de basket)

3. Entrée de l'école au chemin des Hutins (passage piéton)

Arrivée préau de l'Ecole Jollien

d'autres trajets peuvent évidemment venir compléter cette grille horaire par la suite.

Toute personne intéressée est priée de se renseigner auprès de la personne de contact de la ligne.

Les autorités communales apportent leur soutien aux différents trajets Pédibus et remercient l'ensemble des parents bénévoles pour leur engagement.

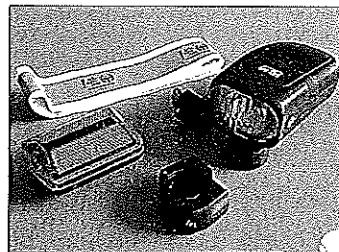
Inauguration de l'itinéraire Cyclévasion 103

Le 21 septembre, c'est par cette première journée d'automne radieuse, avec pour toile de fond un soleil levant rose-orangé (!) qu'une dizaine d'élus, d'habitants et de collaborateurs de l'administration communale ont entourché leur bicyclette afin de se rendre au travail autrement, ce jour là... comme le suggérât la Journée Internationale du même nom. Ce trajet collectif et convivial fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir de nouvelles portions du territoire, de nouveaux aménagements que l'on ignore lorsque l'on emprunte chaque jour les mêmes voies de circulation.

Si cela vous tente de parcourir à votre tour, à vélo, ce très bel itinéraire sécurisé et fléché vous trouverez son plan dans la petite brochure éditée par environnement-info (DIAE) contenant également deux autres itinéraires fléchés ville-campagne de "cyclévasion". Ce dépliant est disponible à la Mairie.

Et pour ceux qui continuent de se déplacer, même de nuit, en "mobilité douce" (piétons, coureurs, déplacements en rollers, trottinette, planche à roulettes, etc.), le dé-

légué-bpa à la sécurité de Confignon propose un set composé d'un éclairage avant et arrière ainsi que d'un brassard réfléchissant pour l'éclairage arrière. **Tout ceci pour 7 francs seulement (piles comprises) auprès de la Mairie!**



Voir et être mieux vu. Pour ne plus être un fantôme dans la nuit... car il vaut mieux prévenir que guérir.

Des bancs à tester sur la Place de l'Eglise

Et comme nous vous le disions dans le numéro précédent du Conf'infos, après la mobilité, le repos!

Les trois bancs mis à disposition, à l'essai, par la "Compagnie des rues" durant quelques mois – installés sur la Place de l'Eglise – vous plaisent-ils, sont-ils confortables, répondent-ils à vos attentes?

Votre point de vue nous intéresse! Donnez-le nous à l'adresse: info@confignon.ch ou par courrier postal.

La Mairie

N.B. L'information en continu, c'est sur www.confignon.ch

La Mairie

Plan directeur communal

appelons que ce document est un instrument de navigation qui fixe des buts à atteindre en matière d'urbanisation, de déplacements, d'équipements, d'espaces publics, espaces naturels et d'environnement sur l'ensemble du territoire communal et qui propose des moyens pour les atteindre. Cet instrument de gestion doit permettre la cohérence entre les différentes politiques communales, ainsi que l'accompagnement de la

transformation de la structure communale et les réponses à ses nouveaux besoins. Nous avons voulu l'inscrire dans les principes du développement durable.

A l'heure où vous lirez ces lignes, notre plan directeur aura terminé sa pérégrination au travers des différents services du Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement (DAEL) et de ceux du Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'En-

vironnement (DIAE). La commission, qui travaille depuis l'automne 2003 à l'établissement de ce document (le groupe de pilotage élargi) aura donc pris connaissance des remarques techniques de ces services et les aura prises en compte pour l'établissement du document définitif. Celui-ci sera alors soumis à l'approbation du Conseil administratif et fera ensuite l'objet d'une consultation populaire, avant d'être soumis au vote du

Conseil municipal et à la ratification du Conseil d'Etat. C'est à l'occasion de cette consultation populaire que ce document vous sera présenté de manière plus détaillée et que vous pourrez alors faire toutes les remarques que vous jugerez utiles.

Françoise Joliat

Conseillère administrative en charge de l'aménagement et de l'environnement

La chenille processionnaire du pin

agmetopoea pityocampa schiffi, tel est le nom savant de la chenille processionnaire du pin. C'est un insecte caractérisé par une organisation en groupe dont l'activité est essentiellement nocturne. Le développement complet de l'insecte s'effectue en général sur un an, mais peut aussi durer deux, voire trois ans.

La biologie de l'insecte est très dépendante du climat, en particulier des températures. L'adulte est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure aux ailes antérieures sombres, il est issu d'une chrysalide enfouie dans le sol.

Dès l'éclosion, les jeunes chenilles "brouettent" l'épiderme des aiguilles, puis se déplacent au fur et à mesure de leurs besoins alimentaires, provoquant des dégâts de plus en plus importants et visibles, allant d'un simple changement de couleur des rameaux brunâtres à la défoliation totale.

Les chenilles vivent à l'abri d'un léger réseau de fils soyeux appelé "pré-nids". Elles se déplacent en file indienne appelée procession, d'où leur nom de chenilles processionnaires.

En automne, les chenilles tissent des "nids d'hiver" ou "bourses", nettement visibles actuellement, où elles se regroupent. Dès que les températures le permettent, elles sortent du nid pour s'alimenter.

Des attaques répétées sur des jeunes arbres peuvent entraîner leur mort.

Le caractère urticant des larves provoque des allergies douloureuses, et de nombreuses interventions de lutte sont nécessaires en zone urbanisée.

Les moyens de traitement sont possibles, mais seulement sur des superficies importantes, et ils sont relativement coûteux.

Dans nos régions, le meilleur moyen est d'agir mécaniquement, en coupant les branches où se trouvent les nids lorsque les arbres sont de taille moyenne et cela **avant la fin du mois de mars**. La participation de chacun est donc indispensable, afin d'avoir de bons résultats. Mais attention, il faut se munir de gants, de lunettes et

d'autres moyens de protection pour éviter les risques d'urtication. Ensuite, il faut brûler les nids.

Quelques règles à observer en cas de présence de chenilles :

- Ne pas les toucher sans gants
- Ne pas jouer sous les arbres atteints ou monter dedans
- Bien se protéger si vous voulez enlever vous-même ces nids.

Pour éviter tout risque d'accident, vous pouvez aussi faire appel à des spécialistes tels que les entreprises de désinsectisation, les horticulteurs-paysagistes, les bûcherons, etc.

Olivier FOEX

Responsable des services extérieurs

Exposition dans l'annexe de la Mairie

La Commune a souhaité permettre à une partie de Confignon de montrer à ses voisins communaux sa vision du monde au travers de ses peintures et de ses sculptures, de susciter leur curiosité. Elle a donc donné

carte blanche à MENGEL, peintre-sculptrice qui a pu montrer et commenter ses œuvres et leur philosophie lors d'une exposition dans l'annexe de la Mairie (ancien pressoir). Occasion d'entrer en relation, de confronter nos regards, d'échanger des sentiments et des idées, cet événement a aussi permis un dialogue contribuant à créer plus de social, donc plus de société.

L'objectif de cette exposition qui s'est tenue

du 16 septembre au 2 octobre dernier, consistait à promouvoir l'ouverture du regard sur une manière personnelle et singulière de regarder la vie. Elle se voulait une contribution à l'idée de la pluralité des points de vue, à l'acceptation de la multiplicité culturelle.

Une telle exposition, que nous voulons la première d'une longue série, s'est encore révélée un magnifique écrin permettant

Bric à Brac

d'autres représentations artistiques, musicales celles-là : une soirée classique par le "Geneva Guitar Duo" et une matinée de jazz par l'orchestre Benny's Goodies.

Françoise Joliat

Conseillère administrative en charge de la culture

Quel chemin sécurisé pour se rendre de Cressy à Confignon et retour ?

En collaboration avec son conseiller administratif, la Commission de la sécurité et de la protection de la population, préoccupée par la sécurité sur le chemin de l'école et également en réponse à une motion intitulée "Chemin d'Union", a obtenu de l'OTC qu'un mar-

quage au sol 30 km/h et des totems verticaux indiquant également cette restriction de vitesse soient placés à l'entrée de Cressy.

Il fallait encore renforcer l'idée d'un chemin piétonnier plus sécurisé pour se rendre de Cressy à Confignon et vice-versa. C'est chose faite aujourd'hui, puisqu'un fléchage a été installé indiquant l'itinéraire Cressy - ch. des Suzettes - ch. Molliers - passage souterrain de la rte de Chancy - Ch. de Tréchaumont - ch. de Chaumont - ch. des Hutins - Confignon et retour.

Gageons que ce joli itinéraire sera emprun-



té par la majeure partie des piétons désireux de se rendre de Confignon à Cressy et vice-versa.

Lillia Marini

Présidente de la Commission de la sécurité et de la protection de la population

Sondage du Conf'infos

Chères Confignonaises, Chers Confignonnais,

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernière édition, nous avons effectué un sondage sur notre parution. Vous avez été 171 personnes à répondre à nos appels sur 300 (soit 57%) et nous vous en remercions. L'accueil que vous avez ré-

servé à nos enquêtrices a été chaleureux et votre collaboration précieuse.

Le dépouillement étant en cours, nous ne manquerons pas de vous en donner les résultats dans notre prochaine édition. En attendant celle-ci, vous pourrez consulter le rapport complet dès janvier sur notre site www.confignon.ch.

Le Comité de rédaction

AVIS

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1984, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2005 sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à la Mairie de Confignon, 2, chemin de Mourlaz, jusqu'au 15 février 2006.

Les monuments et entourages des tombes non renouvelés devront être enlevés pour le 15 mars 2006 au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

Le Conseiller administratif :
Gabriel PRAZ

au-delà des thuyas ...

Mercredis de ski de Confignon 2006

Les traditionnelles sorties à ski destinées à tous les enfants de la commune dès la 2ème primaire (entre 7 et 8 ans) auront lieu à **Contamines et/ou Combloux les mercredis 11-18-25 janvier et 1^{er} février 2006**.

En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou d'enneigement, les mercredis de remplacement sont les **8-15 février et les 1^{er}-8 mars 2006**.

Départ 8h précises sur la place de l'église; retour au même endroit entre 17h45 et 18h environ.

Tarifs: 1^{er} enfant 155.-, les suivants 135.-, comprenant les prestations suivantes: un repas chaud avec une boisson à midi, le transport en car, les remontées mécaniques et l'encadrement.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous pouvez prendre contact avec un des responsables suivants:

Margareth Robert-Tissot
022 757 59 20 - art1232@bluewin.ch
Chantal Gerber
022 757 46 16 - vgerber@infomaniak.ch
Danielle Party
022 757 36 69 - daniellepary@bluemail.ch

Noël approche

Comme de coutume, l'Association des Intérêts de Confignon organise son traditionnel ARBRE DE NOËL en collaboration avec la Mairie et le corps enseignant.

Cette année encore, le Père Noël nous a donné rendez-vous avec un peu d'avance. Venez nombreux l'accueillir le

Judi 22 décembre dès 18h30 à la Salle communale de Confignon.

Un spectacle organisé par les enfants de l'école Jollien ainsi que les traditionnelles friandises de Noël vous attendent.

La Commune voit le nombre de ses habitants augmenter petit à petit, de sorte qu'une tente sera ajoutée à la salle où le vin chaud et la raclette vous seront servis.

C'est avec joie et bonne humeur que l'AIC vous accueillera.

Le Président
Jean-Pierre Rosset

APEC

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE CONFIGNON

Nous profitons de l'espace qui nous est proposé dans le Conf'infos pour remercier tous ceux qui, par leur soutien ou leur présence, permettent l'organisation et le bon déroulement de nos manifestations: les autorités communales, les membres de notre association, les enseignants, les pompiers, les parents, les enfants, les spectateurs, etc. et tous ceux que nous oublions!

Vous ne souhaitez pas faire partie du comité, vous n'êtes peut-être même pas membre de notre association, mais vous êtes prêts à nous aider?

Alors proposez-vous (sans engagement) par e-mail à apec1232@bluewin.ch, ou contactez Sylvia Ritter au 022 757 16 47 ou Nicole Demierre au 022 757 27 22.

Laissez votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, et précisez les manifestations qui vous intéressent (trempage de bougies, Escalade, course de caisses à savon, jeux des promotions).

La prochaine course de caisses à savon aura lieu le 21 mai 2006.

A bientôt

Le Comité de l'APEC

ARTISAN'ART

C'est actuellement au rythme d'un printemps sur deux que Confignon s'éveille à l'art et à l'artisanat, et cela depuis plus de 25 ans.

Cette manifestation, ouverte à tous les habitants de la commune, est souvent considérée comme un tremplin par bien des artistes. Quel que soit l'art présenté – peinture, céramique, sculpture, bijouterie, couture, etc. – la magie opère toujours et chacun nous émerveille de son talent.

Un invité d'honneur, choisi en dehors du village, vient enrichir notre panel d'artistes. C'est ainsi que nous avons pu découvrir, entre autre, Pierre Jaccard et ses magnifiques sculptures ou les Allumés et leurs lampes magiques en ustensiles de cuisines, les aquarelles de Christophe Stern, un "ancien" enfant du village. Sans oublier Charles Roulin et ses couteaux mondialement connus, les nus de Pascal Réat, artiste renommé, ou cette année encore les patchs de Bruni Favre.

Au niveau de l'organisation, c'est chaque fois un challenge, mais le plaisir des exposants et les félicitations des visiteurs sont le moteur qui donne au comité la force de continuer.

Artistes et visiteurs, à vos agendas, pro-

chain rendez-vous d'Artisan'Art: printemps 2007 !!!

Pour Artisan'Art
Chantal GERBER

MAGASIN DU MONDE SOLIDAIRES AU QUOTIDIEN

Le groupe de Confignon cherche de nouveaux membres!

Pour participer à trois marchés par année devant la Coop.

Ambiance sympa assurée 3 pers. / marché

MDM Confignon, c'est:

- 1984, création du groupe
- 5 membres fondateurs encore actifs
- 13 personnes actives et 3 coups de mains
- 14 marchés durant l'année
- 1 stand au Marché de Noël
- 1 petit déjeuner en juin
- 9'000.- frs de ventes par année (environ)

MDM cherche à promouvoir une économie solidaire, respectueuse de l'être humain, en vue d'un développement durable.

Renseignements:

Gisèle Gilliéron, tél. 022 757 55 94

Confi trie

Le samedi 1^{er} octobre, de 9h à 11h, les élèves de Confignon se sont mobilisés pour encourager les gens à mieux trier. Ils ont transformé l'école en "usine de recyclage".

De grands panneaux d'information sur la pollution et le recyclage ont été installés par Environnement-info dans le hall de l'école, et la Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incineration des Déchets (STRID) a prêté une machine bizarre genre machine à Tinguely.

Les plus grands de l'école ont imaginé des slogans tels que: "Le tri ça change la vie" ou "le recyclage, c'est pour tout âge" ou encore "Trier c'est sauver" et les ont affichés sur une paroi. Les plus petits, eux, ont fabriqué un train du recyclage. D'autres enfants ont créé des bricolages avec du matériel récupéré. Il

y avait aussi une maquette très bien faite qui représentait une déchetterie. Une classe s'est rendue à l'usine des Cheneviers et a exposé des photos commentées de leur visite. Notre classe a organisé un jeu-concours, dont le but était de mettre les déchets à disposition dans des caisses appropriées (piles, pet, papier, etc.). Huit équipes de trois ou quatre personnes (adultes et enfants mélangés) ont participé à cette activité dont le temps était chronométré. Cela nous a beaucoup amusés de voir les parents et les représentants de la commune se tromper. La meilleure équipe a fait cinq fautes, mais les autorités ont réalisé un score magnifique de dix-huit fautes. Mais comme on dit: c'est en se trompant qu'on apprend...

Etant donné l'heure matinale, la Commune a offert un petit déjeuner avec café, jus d'orange, croissants et de délicieuses tartines.



Nous remercions les autorités pour cette attention.

Nous espérons avoir réussi à sensibiliser la population présente au tri et au recyclage. Ce moment d'échange a été pour tous un véritable régal.

Kathy Schmid
enseignante et GNT à l'école de Confignon

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
DECEMBRE 2005			
18	Contes de l'Avent		Accroch'contes
22	Arbre de Noël	Salle communale	A.I.C.
JANVIER 2006			
11	Présentation publique du projet final de PDCOM	Salle communale	Mairie
12	Loto des Aînés + fête des Rois	Salle communale	Club des Aînés
13	Apéritif communal	Salle communale	Mairie
MARS 2006			
4	Tulipe Noire	Salle communale	AIC
11	Repas des Aînés	Salle communale	Mairie